

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	AXTON KIT ENTRETIEN OXYGENE ACTIF (Comp. 1) Rez.-Nr. 144b
Nom du produit	bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium
EC No	274-778-7
CAS No	70693-62-8

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Conditions d'utilisation recommandées

Produit désinfectant/oxydant pour le traitement des eaux de piscines

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur	LEROY MERLIN, Rue Chanzy - Lezennes, F 59712 LILLE Cedex 9, +33 (0)3 28808080. WELDOM, F-60608 Clermont Cedex Téléphone +33(0) 3 44 77 80 00
-------------------------	--

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence	N° ORFILA (INRS) Téléphone +33 (0)1 45 42 59 59
---------------------------------	--

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Acute Tox. 4	H302	
Skin Corr. 1B	H314	
Aquatic Chronic 3	H412	

#### Consignes en cas de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS05



GHS07

#### Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Consignes de sécurité

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264	Se laver mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium

#### 2.3. Autres dangers

##### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

---

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

CAS No 70693-62-8

EC No 274-778-7

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium

#### 3.2. Mélanges

non applicable

---

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

Protéger les secouristes.

##### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

##### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Consulter le médecin.

##### Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Assurer un traitement médical.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.  
Appeler immédiatement le médecin.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyen d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

**Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Eviter la formation de poussières.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Evacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.

#### **Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer le poussière.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Produit non combustible mais capable néanmoins d'entretenir le processus de la combustion.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### **Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

#### **Stabilité au stockage**

Durée de stockage: 5 ans.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2

---

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune information disponible.

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **Protection respiratoire**

en présence de poussières, porter un masque anti-poussières fin

#### **Protection des mains**

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

#### **Protection des yeux**

lunettes à coques

#### **Autres mesures de protection**

vêtement de protection léger

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**aspect**  
granulé

**Couleur**  
blanc

**Odeur**  
inodore

**Seuil olfactif**  
non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	2,1	20 °C	30 g/l		
<b>Température d'ébullition/ plage d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	> 80 °C				
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto- inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,0017 Pa	25 °C			
<b>Densité relative</b>	non déterminé				
<b>Densité en vrac</b>	ca. 1100 kg/m <sup>3</sup>				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	ca. 300 g/l	20 °C			

---

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible.				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.				
<b>9.2. Autres informations</b>	Aucune information disponible.				

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des impuretés.

Réagit au contact des réducteurs.

Réagit avec les lessives alcalines.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

alcalies (bases)

Acide, concentré

Agent réducteur

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

anhydride sulfureux

oxygène

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	500 mg/kg	rat		
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	2000 mg/kg	lapin		
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	1,85 mg/l ( )	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Corrosif			
<b>Irritation des yeux</b>	Risque de lésions oculaires graves.			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>	Aucune information disponible.			
<b>Tératogène</b>	Aucune information disponible.			
<b>Cancérigène</b>	Aucune information disponible.			

#### Constatations empiriques

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.  
le produit est irritant pour les muqueuses

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 32 - 56 mg/l (96 h)	Brachydanio rerio		
<b>Daphnie</b>	CE 50 5,3 g/m3 (24 h)	Daphnia magna		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Le produit est biodégradable.			
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune information disponible.			
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.			
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.			
<b>12.6. Autres effets nocifs</b>				
<b>Remarques générales</b>	Une réduction rapide ou une décomposition en bisulfate de potassium et en oxygène se produit dans les eaux usées.			

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

#### Produit de nettoyage recommandé

eau

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	3260	3260	3260
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (bis(peroxymonosulfate) bis(sulfate) de pentapotassium)	CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Pentapotassium-bis(peroxymonosulphate)-bis(sulphate))	Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s. (Pentapotassium-bis(peroxymonosulphate)-bis(sulphate))
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	II	II	II
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Étiquette de danger 8  
code de restriction en tunnel E  
Code de classification C2

---

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autres réglementations (UE)**

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Directive Biocides (98/8/CE).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

## **SECTION 16: Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Biozide sicher verwenden. Vor Gebrauch stets Kennzeichnung und Produktinformation lesen.

**Informations diverses**

Voir fiche technique du produit.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

**Source des principales informations**

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur